



Quatre-vingt-dix-septième session

EB97.R2

Point 4.2 de l'ordre du jour

20 janvier 1996

Mise en oeuvre des recommandations sur l'adaptation de l'OMS aux changements mondiaux

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport d'activité du Directeur général concernant la mise en oeuvre des recommandations sur l'adaptation de l'OMS aux changements mondiaux,¹ ainsi que le rapport du Comité de Développement du Programme du Conseil exécutif,²

Rappelant la résolution WHA46.16, dans laquelle ont été approuvés les notions et les principes présentés dans le rapport du groupe de travail du Conseil exécutif sur l'adaptation de l'OMS aux changements mondiaux, qui contenait 47 recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer l'aptitude de l'OMS à relever les défis résultant des changements survenus dans les domaines politique, économique, social et sanitaire;

Notant que des propositions ont été soumises, examinées et approuvées au sujet des 47 recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail;

Notant également qu'il avait néanmoins été décidé de poursuivre les travaux pour achever la mise en oeuvre de plusieurs des recommandations qui, de par leur nature même, demandent plus de temps à être appliquées;

Considérant que les 47 recommandations ne sont pas une fin en elles-mêmes, qu'il faut institutionnaliser le processus de changement à l'Organisation et que, en particulier, l'élan donné par l'adaptation au changement mondial doit déboucher sur l'élaboration et la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de santé ambitieuse pour le XXI^e siècle, la redéfinition de la mission de l'OMS ainsi que la mise au point d'un système de gestion moderne pour l'OMS comprenant des mécanismes de réforme budgétaire, un système d'évaluation ainsi qu'un système d'information pour la gestion du programme;

Notant que les mécanismes et les structures nécessaires à cette réforme et à ce changement ont été mis en place;

¹ Document EB97/4.

² Document EB97/2.

